

CONSIGNES AUX CENTRES D'EXAMEN ET AUX JURYS

- Les dossiers doivent être tous visés par le chef de centre (tampon) et datés avant d'être rendus aux candidats.
- Un candidat qui n'a pas de dossier au début de l'épreuve ne peut subir EP1.
- La notation est au ½ point près.
- Vous devez reprendre systématiquement les sujets aux candidats et aux professionnels et les archiver

GROUPEMENT INTERACADEMIQUE II	Session 2003	
B.E.P. CARRIERES SANITAIRES ET SOCIALES		
EP1 B : Techniques socio-éducatives et de loisirs		
INSTRUCTIONS AU JURY	Durée : 3 h 00	Coef. : Page : 1/1

CONSIGNES AUX CENTRES D'EXAMEN POUR LES
SURVEILLANTS DE LA SALLE DE PREPARATION ET
POUR LES JURYS

Ecrire au tableau dans la salle de préparation :

- Vous devez préparer ce qui vous semble nécessaire pour conduire l'activité.
Une activité ne signifie pas obligatoirement une fabrication d'objet.
- Aucune inscription ne doit être portée sur le sujet.

GROUPEMENT INTERACADEMIQUE II	Session 2003	
B.E.P. CARRIERES SANITAIRES ET SOCIALES		
EP1 B : Techniques socio-éducatives et de loisirs		
INSTRUCTIONS AUX SURVEILLANTS ET AUX JURYS	Durée : 3 h 00	Coef. : Page : 1/1

CONSIGNES AUX CORRECTEURS

DEROULEMENT DES EPREUVES

Pour permettre une évaluation cohérente en lien avec les exigences du référentiel et de la profession, il peut paraître nécessaire de tenir compte de la phase préparatoire. Une fiche navette entre la salle de préparation et la salle de l'épreuve est dans ce cas indispensable.

Voici des critères pouvant être observés par le surveillant (cette disposition reste d'usage facultatif, se reporter aux consignes de l'académie).

Observation portant :

- sur l'économie des matériaux et du matériel
- sur la protection des plans de travail
- sur la remise en état du plan de travail

GROUPEMENT INTERACADEMIQUE		Session 2003	
B.E.P. CARRIERES SANITAIRES ET SOCIALES			
EP1 B :Techniques socio-éducatives et de loisirs			
CONSIGNES AUX CORRECTEURS	Durée : 3 heures	Coef. :	Page : 1/1

<u>Centre d'examen :</u>	<u>BEP Carrières Sanitaires et Sociales</u>		<u>Jury (Nom - Émargement)</u>	
<u>Candidat n°:</u>	<u>Epreuve EP1 : Techniques Sanitaires et Sociales</u>			
	<u>Partie B : Techniques Socio-éducatives et de loisirs</u>		<u>Date :</u>	
	<i>Fiche individuelle d'évaluation</i>			
Critères d'évaluation	Barème /80	Note	Observations et justifications	
<u>- Au cours de l'exposé</u> Pertinence de l'activité proposée . analyse des besoins . choix . justifications	24			
<u>Organisation prévue</u> . dans le temps . dans l'espace	8			
<u>- Au cours de l'entretien</u> . qualité de l'analyse des activités présentées dans le dossier	16			
<u>- Connaissances relatives</u> . aux techniques socio-éducatives et de loisirs . aux techniques de préparation et de service d'une collation . aux techniques d'aménagement d'un espace de vie <u>- Maîtrise des savoir-faire</u> <u>- Maîtrise des savoirs associés</u> <u>- Qualité des réalisations</u>	16			
<u>- Aptitude à la communication lors de l'entretien</u> <u>- Qualités relationnelles évaluées par le tuteur ou le responsable de l'entreprise d'accueil lors de la P.F.E. ou de l'activité professionnelle</u>	8 8			
Total Partie B	80		Total Partie B (non arrondi)	/ 20